



MODIFICATION DU P.L.U - REUNION PUBLIQUE

Réunion publique le mercredi 02 octobre à 20h30, salle du conseil municipal. Notre PLU a été approuvé en 2006. Il est proposé de faire évoluer quelques points réglementaires. Une présentation sera faite par la technicienne de la Communauté de communes, chargée de ce dossier.

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (M.N.A.)

Réunion publique le lundi 07 octobre à 20h30 à la cantine municipale, 8 rue de la Motte. La fondation des Apprentis d'Auteuil en charge de l'accompagnement des mineurs arrivés dans l'ancienne gendarmerie vient présenter leur structure et leur fonctionnement.

ACTUALITÉ

REPAS CCAS – Le CCAS de la commune organise Le samedi 12 octobre 2019 à 12h30 à la Demeure d'Ogust, le repas annuel des aînés. Pensez à vous inscrire auprès de la mairie. (Concerne les personnes à partir de 70 ans)

GRANDE VENTE EMMAÛS - Samedi 19 et dimanche 20 octobre, l'ensemble des ateliers de la communauté Emmaüs ouvrent leurs portes pour le plus grand bonheur des collectionneurs, passionnés d'articles anciens ou tout simplement recycleurs d'objets qui repartent pour une deuxième vie. Nous vous proposons comme chaque année la possibilité de vous restaurer sur place, ainsi qu'un espace d'information animé par les différents partenaires ou chacun trouvera des idées de réemploi, relooking, détournement de meubles et divers objets. Tel : 02 99 45 45 36 / <http://emmaus.rennes.free.fr>

ANNONCE - Habitante de Hédé-Bazouges, Emma recherche des photos des cabines téléphonique qu'il y avait sur les communes de Hédé et Bazouges-sous-Hédé, pour un projet personnel. Adresse mail de réponse : emma.moliniernerja@laposte.net

LA FÊTE DES CHÂTAIGNES - Organisée par la Maison du Canal le dimanche 20 octobre à partir de 14h, sur le site de la Magdeleine. Animation musicale et danses avec le cercle d'Ille et Rance. Possibilité de se restaurer sur place. Châtaignes grillées, soupe de châtaignes, confiture de châtaignes, galettes saucisses, crêpes, gâteaux, buvette... Renseignements au 02.99.45.48.90

BANQUE ALIMENTAIRE - Recherche de bénévoles pour permanence pour la distribution de denrées alimentaires. Renseignements en mairie.

BULL NEPTUNE STEPS, LA SEULE COURSE COMBINANT NATATION ET PASSAGES D'OBSTACLES – Samedi 2 novembre, sur le site des 11 écluses à partir de 9h30. Epreuve de nage en eau libre sur 670 mètres à contre-courant intégrant une série de 5 obstacles dont 3 majeurs : les écluses. Un format nécessitant un bon niveau de natation mais surtout une excellente condition physique. L'eau est très froide, aux alentours de 10°C à cette période de l'année, ce qui rend la tâche exigeante. Ce nouveau format de course séduira assurément les passionnés de courses extrêmes. Infos pratiques : Inscription en ligne et payantes : 35€ (25€ pour les moins de 25ans) - 18 ans minimum. Plus d'infos <https://www.redbull.com/>

ELECTIONS -Elles ont lieu les 15 et 22 mars 2020. Pour vérifier si vous êtes inscrits : service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE. Si vous ne l'êtes pas, vous avez jusqu'au vendredi 7 février 2020 pour effectuer la démarche en Mairie ou sur le site de service-public. Les pièces à fournir sont :
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois sur lequel figure votre nom
- un justificatif d'identité : CNI ou passeport
Si vous avez déménagé au sein de la commune, merci de passer en Mairie, le bureau de vote pouvant changer.

AGECLIC - Questionnaire sur les actions à mettre en place pour les personnes aidantes auprès des malades. Disponible en Mairie ou sur le site Internet jusqu'au 31 octobre 2019.

HÉDÉBAZOUGES

OCTOBRE 2019 - N ° 204

LETTRE MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ

L'an deux mille dix-neuf, le treize septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES régulièrement convoqué et sur convocation du 6 septembre 2019, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe BÉNIS, Maire.

Étaient présents : M. BENIS, Mme FEUDE, Mme DESCHAMPS, M. CADOU, Mme CLEMENT VITORIA, M. BOURGOUIN, Mme COTTEREAU, Mme DENIAU, Mme DEPRESLE, Mme GICQUEL, M. MEYER, M. ROBINAULT, M. ROCHARD, Mme ROISAIN

Étaient absents : Mme AUTISSIER donne procuration à Mme CLEMENT VITORIA, M. SARLAT donne procuration à M. le Maire, M. THEBAULT donne procuration à M. ROCHARD

Absents excusés : M. FICHOU, M. TARDIF

Secrétaire de séance : M BOURGOUIN

Nombre de conseillers en exercice :19/Nombre de conseillers présents :14 /Nombre de pouvoirs :3 /Quorum :10

OBJET N° 01-09-2019 : Approbation du Procès-Verbal du 17 juillet 2019

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le procès-verbal du 17 juillet 2019.

OBJET N° 02-09-2019 : Schéma directeur des réseaux d'eaux usées -attribution du marché /subvention Agence de l'Eau

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- RETIENT la proposition d'Idée Tech à 19 270 € HT
- AUTORISE M. le Maire à signer les actes d'engagements
- AUTORISE M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau
- AUTORISE M. le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération

OBJET N° 03-09-2019 : Participation de la commune aux frais du service commun pour l'application du droit des sols (ADS) – avenant à la convention

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant, ci annexé, modifiant l'article 1 « Conditions financières » du titre III « Dispositions générales » de la convention signée avec la Communauté de communes relative au service commun pour l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme de la manière suivante : « *La participation aux frais du service commun d'Application du Droit des Sols correspond à 100% de la somme égale, au coût du dossier équivalent PC multiplié par le nombre de dossiers traités, pour la COMMUNE de HEDE-BAZOUGES sur l'année écoulée.* »
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention et tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

OBJET N° 04-09-2019 : Réhabilitation/Extension de la salle de sports –lancement d'un marché de programmiste

La CCBR sollicite actuellement les communes dans le cadre de la clause de revoyure du contrat départemental de territoire 2017-2021. Elle recense les projets relatifs aux travaux de rénovation et/ou d'extension des salles de sports des "communes moyennes". La salle de sports, construite en 1995, montrant des signes de vieillesse, entre dans le cadre de la clause de revoyure.

Au lieu de recourir directement à une maîtrise d'œuvre, le Maire propose de faire appel à un programmiste afin qu'il soit force de proposition sur la réhabilitation voire l'extension de la salle de sports.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le lancement de la consultation pour la mission de programmation du projet de réhabilitation voire d'extension de la salle de sports
- **AUTORISE** M. le Maire à déposer un dossier dans le cadre de la clause de revoyure du Contrat Départemental
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

OBJET N° 05-09-2019 : Taxe foncière sur les propriétés bâties –Suppression de l'exonération de deux ans des constructions nouvelles à usage d'habitation

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité (14 pour, 3 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de supprimer l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation achevés à compter du 1^{er} janvier 2020 qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L. 301-1 et suivants du code de la construction ou de prêts visés à l'article R. 331-63 du même code.
- **CHARGE** le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à cette affaire

OBJET N° 06-09-2019 : Syndicat des Eaux de la Motte aux Anglais –retrait de Guipel et Vignoc

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le retrait des communes de Guipel et Vignoc au 31/12/2019 avec effet au 1/01/2020

OBJET N° 07-09-2019 : Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'accepter la proposition suivante :

- Durée des contrats : 4 ans

- **Contrat CNRACL** : Agents titulaires ou stagiaires immatriculés à la CNRACL

Risques garantis : tous risques (décès, maternité et adoption, paternité, accidents et maladies imputables au service, longue maladie et longue durée, maladie ordinaire, temps partiel thérapeutique, disponibilité d'office pour maladie, allocation d'invalidité temporaire)

Conditions : 5.20 % avec une franchise de 15 jours fermes d'arrêt de maladie ordinaire

Nombres d'agents : 12

- **Contrat IRCANTEC** : Agents titulaires ou stagiaires non-affiliés à la CNRACL et Agents non-titulaires

Risques garantis : ensemble des garanties (accidents de travail et maladies professionnelles, maternité et adoption, paternité, grave maladie, maladie ordinaire)

Conditions : 0.85% avec une franchise de 15 jours fermes par arrêt de maladie ordinaire

Nombres d'agents : 18

- **AUTORISE** le Maire à signer les contrats en résultant

OBJET N° 08-09-2019 : Modification du tableau des effectifs

Certains agents ont changé de Durée Hebdomadaire de Service à la nouvelle rentrée scolaire. Cela modifie le tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **VALIDE** le tableau des effectifs

OBJET N° 09-09-2019 : Convention SMICTOM, APE, APEL et Mairie –avenant collecte des journaux

Le SMICTOM souhaite installer une colonne de récupération de journaux. Il convient de procéder à la signature d'un avenant de la convention entre l'Association des Parents d'Elèves de l'école publique des Courtillets, l'Association des Parents d'élèves de l'école privée Abbé Pierre, le SMICTOM et la Mairie.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention avec les APE des 2 écoles et le SMICTOM
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

OBJET N° 11-09-2019 : Questions diverses

M. le Maire informe le Conseil des points suivants :

- Le club du CCC Ouest (camping-car) a envoyé un courrier de remerciements au Maire pour l'accueil au parking de la Magdeleine le 24 et 25 août dernier
- Une consultation relative à une Installation classée pour la protection de l'environnement (parc éolien à Québriac) sera ouverte du 30/09 au 23/10/2019 inclus. Celle-ci est accessible sur le site de la Préfecture de Rennes.
- Un recrutement est en cours pour remplacer la bibliothécaire en début d'année prochaine. Celle-ci part à la retraite.
- La situation initiale du territoire à l'approbation du SCot est accessible à la Mairie. Il s'agit de la première étape de la démarche.
- Lotissement Domaine de l'Etang : M MEYER annonce qu'une réunion de l'Association Syndicale Libre (ASL) du Domaine de l'Etang a eu lieu en juin dernier afin d'avancer sur la rétrocession. Or, Terrain Service, le lotisseur, ne répond plus. Par ailleurs, les espaces verts ne sont plus entretenus. Cette situation est concomitante avec le changement de présidence à l'ASL. Terrain Service intervenait sur les parties communes lorsque M THEBAULT était à la tête de l'association.

Légalement, tant que la rétrocession n'est pas effective, la commune ne peut pas s'en charger. Mme CLEMENT-VITORIA demande à l'opposition ce qu'elle pense de cette situation du fait qu'il est proche de celui qui tire les ficelles. M ROCHARD lui demande de qui elle parle et elle lui répond qu'il s'agit de M. THEBAULT. Il répond qu'il se sent en otage puisqu'il vit dans le lotissement et rétorque qu'il n'y a pas de promiscuité, M THEBAULT n'habitant pas dans le lotissement. Mme DEPRESLE demande qui doit entretenir les parties communes. M MEYER lui répond que c'est Terrain Services : le lotisseur doit par contrat entretenir les espaces communs (pelouse, haie...) tant que la rétrocession n'est pas effectuée, sans avoir à tenir compte d'autres conditions (date butoir, vente de l'intégralité des lots...). Le Maire ajoute que la rétrocession peut être faite auprès de l'ASL ou de la commune. La commune y est favorable à la condition que Terrain Service pallie certains manquements du permis de lotissement (voirie, arbres...). Mais, Terrain Service ne donne pas suite même à l'envoi de recommandé.

- Dates à retenir :

- samedi 14/09 : journée citoyenne au Château

- samedi 21/09 : les classes 9 au 1000 Club

- vendredi 27/09 : repas Agents/élu au 1000 Club

-mercredi 21/10 à 20h30 : réunion publique sur la modification du PLU à la salle du Conseil

-samedi 2/11 : Animation sportive Red Bull à la Magdeleine

- Prochains Conseils : 11/10, 15/11 et 13/12
- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le **vendredi 11 octobre 2019**
- La séance prend fin à 23h00

ASSOCIATIONS

OCTOBRE 2019 - N° 204

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE HEDE-BAZOUGES

BAZOUGES NATURE - Prochaine sortie pédestre de l'association sera dimanche le 6 octobre. Une belle petite randonnée d'environ 3h en sud Manche est proposée et selon le temps nous mangerons nos casses croûtes sur place.

Rassemblement sur le parking du 1000 club à 9h15 afin d'organiser le co-voiturage pour un déplacement d'environ 1h10. Plus d'informations : David Hallifax au 06 22 95 43 59

MARCHE DE NOËL DU COMITE DE JUMELAGE DE HEDE-BAZOUGES - Réunion des artisans-commerçants aura lieu mercredi le 16 octobre 2019 à 19h30 dans la Salle Agora de Bazouges-sous-Hédé. Cette année le marché de Noël au lieu 1er décembre place du 1000 Club à Bazouges-sous-Hédé. Plus d'information : David Hallifax au 06 22 95 43 59.

FÊT'ARTS - L'association d'arts plastiques repart pour une nouvelle année. Peindre, dessiner, sculpter il y en a pour tout le monde. Développez votre côté artistique dans une ambiance détendue sous le regard bienveillant de Valy ou Xavier (nos profs). Cours pour enfants dès 6 ans le mercredi 14h30 à 15h45 et le vendredi de 17h15 à 18h30 (150 ou 155 euros l'année) / Cours ados de 10h à 12h le samedi (210 ou 215 euros) / Cours adultes de 13h45 à 15h45 ; de 16h à 18h et de 18h30 à 20h30 le jeudi (245 ou 250 euros) / Le matériel est fourni.

Stage "Horibulus, la galerie des horreurs" : durant les vacances de la Toussaint du 21 au 23/10, un stage est organisé de 14 à 17h pour les enfants de 7 à 13 ans. Coût : 36 € (goûter à prévoir)
Adresse mail : fetartshede@gmail.com/Tel : 02 99 45 54 84 / <https://www.facebook.com/FetArts.Hede/>

CLUB PHILATÉLIQUE - Réunion le 19 octobre à partir de 17h, salle du conseil de Hédé-Bazouges. Renseignements auprès de M. Ferrandon : 02.99.45.47.29.

BAR'ZOUGES - Le BAR'ZOUGES fait sa rentrée avec 4

nouveaux ateliers; Qi Gong (jeudi 20h30, thomas.leduc.mtc@gmail.com), Choeur féminin "Battements d'Elles" (mercredi 20h15, camilleblondel@gmail.com), ateliers Linux ou l'informatique autrement (mercredi semaines impaires 20h15, xav.lemaire@gmail.com) et Arts plastiques intergénérationnels (derniers dimanches du mois 15h30, annedesprairies@gmail.com).
Dimanche 06/10 (16h): Bal Forròscopic's. Venez découvrir, vous initier et laissez-vous emporter sur les rythmes de cette danse de couple typique du Nordeste du Brésil (prix libre et conscient) Dimanche 06/10 (16h30): Café qui joue.

Le bar est ouvert tous les dimanches de 16h à 19h et les jeudis après le marché de 18h à 21 h. Suivez l'actualité du BarZouges sur Facebook et Twitter: @barzouges et sur www.cequinouslie.fr

LE NEZ DEHORS - Dimanche 20 octobre, matinée d'automne à Bazouges. Grâce aux fruits nombreux à cette saison, oiseaux et mammifères font le plein de réserves avant l'hiver. Les oiseaux migrateurs profitent d'une halte sur l'étang et les premiers oiseaux hivernants arrivent. Prêt de jumelles. Participation 5 €/personne. Renseignements et inscriptions : Nicolas Hyon : 06 86 94 49 72 / nicolas@le-nez-dehors.fr

RASSEMBLEMENT "Nous voulons des coquelicots" - Vendredi 14/10 à 18h30 devant la Mairie : actualités locales et nationales. Musique, chansons et verre de l'amitié

Le café citoyen d'Hédé-Bazouges qui fait parti du mouvement "En transition" de Rob Hopkins vous proposera au fil des mois des actions pour diminuer son empreinte écologique personnelle. Des actions vers les collectivités locales sont également menées
- Fourniture en électricité verte (Enercoop, Elecocité, Planete Oui...)
- Achats d'objets d'occasion pour équiper ma maison (Emmaüs, ressourcerie, vide grenier...)
- Recyclage les bouchons de liège et en plastique (Bac de récupération: mairie, le petit fournil)
- Visionnage du documentaire "Demain" ainsi que sa suite "Après demain" de Mélanie Laurent et Cyril Dion (pour les personnes intéressées possibilité d'une projection un dimanche à 17 h à Bazouges)

INFOS PRATIQUES

BIBLIOTHEQUE

Prochain dimanche d'ouverture : le 6 octobre de 11h à 12h. La p'tite ludo sera là le mercredi 2 octobre de 16h à 17h30.

Ludolire avec la ludothèque le bois des ludes le mercredi 30 octobre, à 16h sur le thème « Tendons l'oreille ». Venez jouer en famille.

Et si vous le souhaitez, vous pouvez même vous joindre à l'équipe sympathique des bénévoles. Renseignement : biblio@hede-bazouges.fr

PERMANENCES GRATUITES EN MAIRIE

Prendre rdv au 02.99.45.46.18

- **MAÎTRE TSCHUNCKY-MILON - Avocate**
Date non déterminée lors de l'édition de la feuille mensuelle

- **M. SAVIN - Technicien des Bâtiments de France**

Permanence le mercredi 16 octobre à 14h30.

- **M. DE CREVOISIER - Architecte Conseil**

Permanence le lundi 28 octobre de 10h à 11h30.

- **Mr Louis JOUAN - Conciliateur de justice**, date non déterminée lors de l'édition de la feuille mensuelle

- **ASSISTANTE SOCIALE**

Prendre rdv au C.D.A.S de Combourg, 02 99 73 05 69.

- **BIBLIOTHEQUE**

Ouverte le mercredi de 15h30 à 18h - le samedi de 10h30 à 12h30 et le 1^{er} dimanche du mois.

MISSION LOCALE les mardis de 9h à 12h à la mairie de Tinténiac. Information, orientation professionnelle pour les jeunes de 16 à 25 ans.
Rdv au 02 99 82 86 00

POINT INFO JE UNESSE

Maison des services, 3 rue de la Mairie, Combourg et 2 rue des Trente, Tinténiac. Contact Céline Goulet au 02 23 16 45 44

AGECLIC le vendredi de 9h à 12h, mairie de Tinténiac.

Prendre rdv au 02 23 16 45 45
3 rue de la Mairie à Combourg
clac@ageclic.fr

ESPACE INFO ENERGIE

A la Maison des Services de Combourg le 3^{ème} vendredi du mois, 9h30-12h. Rdv au 02.23.16.45.45 - infoenergie@pays-stmalo.fr

ADIL - A la Maison des Services de Combourg le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois, 14h-16h30. 02.99.78.27.27
adil35@wanadoo.fr

CAF - contact auprès de la Maison des services, 3 rue de la Mairie à Combourg, 02 23 16 45 45 maison-des-services@bretagneromantique.fr

RELAIS LA POSTE -

VOTRE MARCHÉ
14 rue Jean Boucher
Ouvert 7J/7
9h-12h30/15h-19h
Contact : 02.99.45.46.32

ANIM'6 - Centre de loisirs pour les enfants et animations pour les ados.
Contact : Linda Janvier au 02.99.23.00.59. Inscription sur le site www.anim6.fr

OFFICE DES SPORTS VAL D'ILLE DINGÉ HÉDÉ

Multisports pour ado sur les communes du territoire. Site : <http://www.osvidh.fr>

MARCHÉ TRADITIONNEL

Chaque mardi de 7h30 à 13h place de la Mairie à Hédé / **MARCHÉ BIO** tous les jeudis de 16h30 à 19h30 au Mille-Club à Bazouges

MAISON DU CANAL tous les jours de 14h à 18h sauf le mardi

ORDURES MENAGERES tous les jeudis et TRI SÉLECTIF les jeudis 12 et 26 septembre.

AIRE PROVISOIRE D'ACCUEIL DES DÉCHETS VERTS au siège du Smictom tous les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h

CORRESPONDANT LOCAL Monsieur Guy CASTEL au 06 70 52 37 97 ou aguy.castel@free.fr